



**Partenariat  
Mondial**  
pour une coopération efficace  
au service du développement

# **Première réunion de haut niveau du Partenariat mondial pour une coopération efficace au service du développement : progresser vers le Programme de développement pour l'après-2015**

## **Note conceptuelle et aperçu de l'ordre du jour révisés**

### **Proposition faite par le pays hôte et les Coprésidentes**

Cinquième réunion du Comité de pilotage du Partenariat mondial  
Les 13 et 14 février 2013, à Abuja, au Nigeria

Ce document présente une proposition révisée par l'Indonésie, le Mexique, le Nigeria et le Royaume-Uni de l'ordre du jour de la première Réunion de haut niveau du Partenariat mondial qui se tiendra au Mexique, les 15 et 16 avril 2014. Cette proposition s'appuie sur les discussions précédentes du Comité de Pilotage, ainsi que sur la rétroaction obtenue des parties prenantes concernant les efforts de consultation réalisés à ce jour.

Le projet est distribué à titre d'information

#### **Personnes à contacter :**

Ms. Farida Bena, tél. +33 1 45 24 90 16, courriel : [farida.tchaitchianbena@oecd.org](mailto:farida.tchaitchianbena@oecd.org)  
Mr. Derek Kilner, tél. +1-212-906-5742, courriel : [derek.kilner@undp.org](mailto:derek.kilner@undp.org)

## **Mexique 2014 : Eléments d'une vision pour la première Réunion de haut niveau du Partenariat mondial pour une coopération efficace au service du développement**

1. La première Réunion de haut niveau du Partenariat mondial pour une coopération efficace au service du développement, accueillie par le gouvernement mexicain, aura lieu les 15 et 16 avril 2014 à Mexico. L'événement est un rassemblement de niveau ministériel inclusif destiné à réunir l'ensemble des membres du Partenariat en vue de promouvoir l'apprentissage et la redevabilité concernant la mise en œuvre des engagements pris à Busan (2011). Cet événement donne également à la communauté internationale l'occasion d'examiner la façon dont une coopération efficace au service du développement peut évoluer dans le cadre du Programme de développement pour l'après-2015

2. Alors que les débats internationaux sur la portée et l'orientation des objectifs de développement pour l'après-2015 s'intensifient, des dirigeants chargés du développement se sont réunis par l'intermédiaire du Partenariat mondial pour une coopération efficace au service du développement, afin de se prononcer sur « le comment » du développement. Ils ont placé l'éradication de la pauvreté au centre de leurs efforts. Des données probantes indiquent qu'une coopération efficace au service du développement et de solides partenariats de développement ont contribué aux progrès accomplis pour la réalisation des Objectifs du millénaire pour le développement. En même temps, les défis mondiaux de développement sont de plus en plus complexes car la nature de la pauvreté et l'architecture de la coopération au développement évoluent. Le Partenariat mondial permettra d'amplifier ces progrès et d'intensifier une coopération efficace d'une manière adaptée au paysage pour l'après-2015. Il peut encore améliorer l'architecture de développement international en abordant des objectifs de développement universel.

3. Dans ce contexte, la réunion du Mexique permettra aux gouvernements et aux autres parties prenantes de présenter les progrès accomplis par rapport à leurs engagements existants et d'insuffler une notion d'urgence à respecter pleinement ces engagements – en particulier ceux pris à Busan. Un peu plus de deux ans après la réunion de Busan, la première Réunion de haut niveau représentera une étape critique importante : la communauté internationale fera le point sur ses efforts pour promouvoir de meilleurs partenariats de développement, présenter les réussites et prendre des mesures pour relever les défis. Les données probantes seront essentielles, et un processus dirigé par chaque pays pour effectuer le suivi des progrès accomplis au regard des dix objectifs convenus aidera les décideurs à mieux comprendre dans quels domaines des progrès sont réalisés sur le terrain, et où des efforts supplémentaires doivent être fournis.

4. La réunion du Mexique, devra porter non seulement un regard rétrospectif mais aussi prospectif sur : les nouveaux défis du développement ; la transformation du paysage de coopération au développement ; et, sur les nouveaux modèles de partenariat inclusif. Les modèles précédents ont mis en grande partie l'accent sur le rôle des gouvernements. Busan a contribué à ce que ces modèles de partenariat plurilatéral – impliquant la société civile, les entreprises, les parlementaires, les fondations et autres – deviennent la norme, et la réunion du Mexique. sera conçue comme une réunion regroupant de multiples parties prenantes, s'appuyant sur l'avantage comparatif de l'approche globale inclusive du Partenariat. Chacune de ces parties prenantes sera encouragée à présenter des initiatives et des engagements sur la façon dont elles peuvent davantage contribuer – et plus efficacement – fondés sur leurs capacités et

avantages comparatifs, pour réaliser des objectifs communs en matière de développement. Elles seront également invitées à expliquer comment elles envisagent de collaborer avec les autres parties prenantes pour atteindre des objectifs communs

5. L'aide reste essentielle. Les principes et les mesures convenus à Paris, à Accra et à Busan restent importants. Alors que certains pays deviennent moins tributaires de l'aide, cette dernière restera toutefois un instrument important pour beaucoup d'autres – comme par exemple, les États fragiles et touchés par un conflit, ou les petits États insulaires en développement qui sont vulnérables. L'aide humanitaire continuera également d'être indispensable.

6. Les pays en développement comptent également sur leurs partenaires internationaux pour améliorer l'efficacité de la fiscalité et de la mobilisation de ressources nationales. Bien que les recettes fiscales représentent déjà une part importante du PIB des pays en développement, elles ont le potentiel d'y contribuer beaucoup plus, si mobilisées efficacement. Pour ce faire, les pays doivent mettre l'accent sur l'amélioration de leur administration fiscale et sur la gestion des ressources naturelles, en plus de veiller à ce que les revenus produits dans le pays y restent, notamment en s'attaquant aux mouvements illicites de capitaux sortant des pays en développement, y compris la manipulation de transfert des prix par des entreprises multinationales. La réunion du Mexique permettra à un large éventail de parties prenantes de réfléchir aux questions et aux stratégies visant à accroître les efforts de mobilisation des recettes nationales dans les pays en développement et de trouver des modalités applicables pour réaliser la mobilisation durable des ressources intérieures dans les années à venir.

7. La pauvreté persiste dans l'ensemble des pays à différents stades de leur développement économique et ayant des niveaux de revenu différents, notamment les pays qui figurent dans le groupe important de pays à revenu intermédiaire (PRI). Il reste des défis mondiaux particuliers de développement à relever du point de vue de la nature évolutive de la pauvreté, tels que l'inégalité, l'inclusion sociale, l'urbanisation et l'accès universel aux services de base entre autres. En abordant le programme de développement universel, les PRI jouent un rôle fondamental. Beaucoup d'entre eux, en particulier les pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure, sont encore d'importants bénéficiaires de l'aide et tiennent à s'assurer que l'aide soutienne les priorités arrêtées au niveau national et soit acheminée de manière efficace. D'autres, disposant d'un revenu plus élevé par habitant, sont moins tributaires de l'aide financière, mais se tournent vers d'autres formes de coopération au développement pour aider à lutter contre la pauvreté, l'inégalité et les autres défis de développement intérieur. Pour les fournisseurs, les PRI présentent un ensemble de questions stratégiques et politiques importantes lorsqu'il s'agit des décisions d'affectation de l'aide, des modalités de coopération et des façons de s'adapter à l'évolution des besoins des partenaires, au fur et à mesure que les pays grimpent au sein de l'échelle des revenus. La réunion du Mexique offre une occasion unique d'examiner le rôle d'une coopération efficace au service du développement au sein des PRI et avec ces derniers.

8. La coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire ont été explicitement reconnues à Busan et sont des types distincts de coopération au développement, disposant de leurs propres histoires, objectifs et approches. La participation active des acteurs de l'hémisphère Sud au G20 et au Partenariat mondial pour une coopération efficace au service du développement montre leur influence croissante dans le rééquilibrage de la structure de la gouvernance mondiale. La plupart des pays dotés d'un important portefeuille de coopération Sud-Sud sont des pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure. Dans une première note conceptuelle, le Mexique expose sa vision pour une analyse prospective, dans laquelle le rôle et le potentiel de la coopération Sud-Sud et de la coopération triangulaire pour contribuer au Programme de développement pour l'après-2015, devraient être examinés en vue d'identifier les synergies entre

les différentes approches de la coopération. Cette vision comprend aussi la façon dont les fournisseurs traditionnels et les partenaires institutionnels s'engagent auprès des fournisseurs de Sud pour établir des systèmes de coopération triangulaire, au profit d'un pays tiers. Au fil du temps, les acteurs de la coopération Sud-Sud pourraient exprimer des engagements ou des actions volontaires s'inscrivant dans la logique « des principes partagés, des objectifs communs et des engagements différentiels » de la coopération au développement, telle que convenue à Busan. La réunion du Mexique permet de faire le point sur la façon dont la coopération Sud-Sud a remodelé l'architecture de la gouvernance mondiale, et sur le choix des options pouvant être examinées afin d'accroître l'impact et la qualité de la coopération Sud-Sud, du fait que cette forme de coopération au développement s'étend en envergure et diversité.

9. Les connaissances côtoient d'autres ressources en tant qu'élément facilitateur puissant du développement. Elles font partie intégrante de la coopération internationale pour le développement et constituent en même temps, un mode important de sa réalisation. Il est essentiel de les exploiter efficacement et d'examiner les incitations clés du partage des connaissances pour éradiquer la pauvreté avec succès. Il faut partager les expériences d'un large éventail de pays, d'acteurs et de localités. Le partage des connaissances représente l'une des composantes importantes de la coopération Sud-Sud, parallèlement à d'autres instruments, tels que les dons et les prêts à des conditions très favorables. Toutefois il englobe également les formes de collaboration Nord-Sud, Sud-Nord et multi-parties prenantes. Au Mexique, le Partenariat mondial peut prendre des mesures pour favoriser des façons plus efficaces et efficaces de partager les connaissances en faveur du développement et pour mettre l'accent sur l'adaptation des connaissances à la demande des pays partenaires du Sud.

10. Le secteur privé est le moteur de la croissance économique et un partenaire indispensable à la réalisation d'un développement durable et inclusif, à la création d'emplois et à la réduction de la pauvreté, Il offre d'importantes possibilités d'avancement technologique, d'innovation, d'investissement, de formation de la main-d'œuvre, et de fourniture de moyens de subsistance. Une coopération efficace au service du développement implique de reconnaître ces contributions potentielles, ainsi que les limites du secteur privé en tant qu'acteur du développement. Elle requiert également une approche équilibrée, reconnaissant les rôles de l'État et de la société civile travaillant avec le secteur privé et respectant les droits de l'homme et les normes internationales des domaines comme le foncier, le travail et le genre. Doser et recentrer les efforts des pays fournisseurs et partenaires maximisera les contributions du secteur privé par le biais d'une coopération et de partenariats public-privé efficaces et catalytiques en vue de soutenir une croissance et des marchés inclusifs. La réunion du Mexique offre une occasion unique de montrer dans quelle mesure le secteur public et le secteur privé peuvent s'associer pour améliorer la coopération au développement, catalyser davantage les investissements et l'innovation menés par le secteur privé dans les domaines qui favorisent la concrétisation des objectifs conduits par les pays partenaires, de croissance inclusive et durable, et, de réduction de la pauvreté. Cette réunion présentera également des exemples dans lesquels des entreprises privées sont parvenues à imposer des initiatives axées sur le développement comme leur objectif premier et explicite.

11. Pour compléter les domaines abordés par les séances plénières, un programme de manifestations parallèles permettra de discuter de sujets connexes pertinents. Des lignes directrices relatives aux processus de candidatures aux manifestations parallèles sont exposées en détail dans le Document de séance 3.

12. L'Encadré 1 présente ci-dessous un ordre du jour révisé de la première Réunion de haut niveau.

Encadré 1. Projet d'ordre du jour – Première Réunion de Haut Niveau du Partenariat Mondial pour une Coopération Efficace au Service du Développement Mexico, les 15 et 16 avril 2014						
1 <sup>er</sup> JOUR : MARDI 15 AVRIL 2014						
8h00		MANIFESTATION PARALLÈLE 1	MANIFESTATION PARALLÈLE 2	MANIFESTATION PARALLÈLE 3 (1 h 00)	MANIFESTATION PARALLÈLE 4	MANIFESTATION PARALLÈLE 5
9h00		<b>SÉANCE PLÉNIÈRE D'OUVERTURE</b> (1 h 30)				
10h00						
11h00		<b>SÉANCE PLÉNIÈRE 1 :</b> <b>PROGRÈS ACCOMPLIS DEPUIS BUSAN</b> (2 h 00)				
12h00						
13h00		<b>DÉJEUNER GÉNÉRAL &amp; DÉJEUNER VIP</b> (1 h 30)				
14h00						
15h00		MANIFESTATION PARALLÈLE 6	MANIFESTATION PARALLÈLE 7	MANIFESTATION PARALLÈLE 8 (1 h 15)	MANIFESTATION PARALLÈLE 9	MANIFESTATION PARALLÈLE 10
16h00		<b>SÉANCE PLÉNIÈRE 2 :</b> <b>TRAVAILLER EN PARTENARIAT POUR ASSURER L'EFFICACITÉ DANS LES</b> <b>DOMAINES DE LA FISCALITÉ ET DE LA MOBILISATION DES RESSOURCES</b> <b>NATIONALES EN FAVEUR DU DÉVELOPPEMENT</b> (1 h 30)				
17h00						
18h00						
19h00 21h00		Réception / cocktail				

2 <sup>e</sup> JOUR : MERCREDI 16 AVRIL 2014						
8h00		MANIFESTATION PARALLÈLE 11	MANIFESTATION PARALLÈLE 12	MANIFESTATION PARALLÈLE 13 (1 h 15)	MANIFESTATION PARALLÈLE 14	MANIFESTATION PARALLÈLE 15
9h00		<p style="text-align: center;"><b>SÉANCE PLÉNIÈRE 4 : COOPÉRATION SUD-SUD, TRIANGULAIRE ET PARTAGE DES CONNAISSANCES</b> (2 h 00)</p>				
10h00						
11h00						
12h00		MANIFESTATION PARALLÈLE 16	MANIFESTATION PARALLÈLE 17	MANIFESTATION PARALLÈLE 18 (1 h 15)	MANIFESTATION PARALLÈLE 19	MANIFESTATION PARALLÈLE 20
13h00		<p style="text-align: center;"><b>DÉJEUNER GÉNÉRAL</b> (1 h 15)</p>				
14h00						
15h00		<p style="text-align: center;"><b>SÉANCE PLÉNIÈRE 3 : COOPÉRATION POUR LE DÉVELOPPEMENT AVEC LES PAYS À REVENU INTERMÉDIAIRE</b> (1 h 30)</p>				
16h00						
17h00		<p style="text-align: center;"><b>SÉANCE PLÉNIÈRE 5 : L'ENTREPRISE EN TANT QUE PARTENAIRE DU DÉVELOPPEMENT</b> (1 h 30)</p>				
18h00						
19h00		<p style="text-align: center;"><b>SÉANCE PLÉNIÈRE FINALE</b></p>				